



ATCR 2019-2020 Participation des réfugiés : groupes de discussion

Le Conseil canadien pour les réfugiés invite les organismes au Canada et dans le monde à diriger des groupes de discussion avec des réfugiés et des anciens réfugiés dans le but de favoriser la participation des réfugiés dans le processus du ATCR 2019-2020.

Contexte

Les Consultations annuelles tripartites 2019 sur la réinstallation (ATCR) réunissent le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les gouvernements et les ONG des pays de réinstallation pour partager des informations et élaborer des stratégies en faveur de la réinstallation.

Cette année, le Canada préside le processus ATCR, qui culminera avec la 26^{ième} ATCR à Genève du 15 au 17 juin 2020. Le CCR agit comme point focal des ONG dans ce processus.

Un des premiers objectifs des Consultations pour cette année est de soutenir la mise en œuvre de la **stratégie triennale sur la réinstallation et les voies complémentaires**.

Les co-présidents se sont aussi engagés à faire en sorte que la participation active des réfugiés devienne une composante permanente des activités et du processus des Consultations. Les groupes de discussions proposés ci-dessous sont une façon d'y parvenir.

Organiser un groupe de discussion

Objectif : recueillir des commentaires des personnes ayant une expérience de réfugié sur les enjeux liés à la réinstallation et aux voies complémentaires discutés au sein des Consultations. Ces contributions permettront de préparer une déclaration des réfugiés qui sera présentée à Genève.

Rôle de l'organisme :

- Recruter des personnes ayant une expérience de réfugié pour participer au groupe de discussion.
- Organiser une rencontre du groupe de discussion pour partager les informations au sujet du processus ATCR et demander aux participants leurs commentaires. Des lignes directrices sur les informations à partager et les questions à poser seront fournies à l'organisme (les questions vont se concentrer sur la stratégie triennale sur la réinstallation – accroître la réinstallation, faire avancer les voies complémentaires et promouvoir des sociétés accueillantes et bienveillantes).
- Fournir un soutien matériel aux participants si besoin (rafraîchissements, remboursement des frais de transport, peut-être des honoraires).
- Prendre en note les contributions des participants et l'envoyer au CCR.
- Recueillir les coordonnées des participants qui souhaitent recevoir des informations de suivi et leur communiquer la compilation des contributions et le projet de déclaration des réfugiés que le CCR va envoyer; et le rapport ATCR à l'été 2020.
- Si besoin, organiser une deuxième rencontre du groupe pour discuter de la compilation des contributions, du projet de déclaration des réfugiés et des mises à jour du processus ATCR.

Qui inviter :

- Toute personne ayant vécu une expérience de réfugié ou qui veut contribuer à l'amélioration des solutions pour les réfugiés via la réinstallation ou les voies complémentaires.
- Les participants n'ont pas besoin d'avoir eux-mêmes été réinstallés mais devraient comprendre qu'ils vont discuter de la réinstallation et des voies complémentaires (et pas d'autres enjeux tels que la procédure de demande d'asile).
- Il est aussi important de préciser aux participants potentiels que nous discuterons de messages pour améliorer les choses d'un point de vue global et que cela sera une occasion d'envoyer des messages sur des sujets larges. Les groupes de discussion ne porteront pas sur des cas spécifiques.
- Les groupes de discussions peuvent avoir des participants divers ou encore regrouper des personnes ayant des expériences communes (ex. étudiants, réfugiés parrainés par le secteur privé, réfugiés qui viennent d'être réinstallés par le gouvernement, personnes d'une région du monde) en fonction des personnes avec qui travaille l'organisme.
- Il est recommandé que le groupe de discussion soit constitué d'un maximum de 12 participants. Si plus de personnes veulent participer, nous recommandons l'organisation de plusieurs groupes de discussion.

Échéancier :

- La première série de groupes de discussion devrait être terminée **d'ici la fin décembre 2019**. Les contributions de ces groupes seront présentées lors de la réunion du groupe de travail qui se tiendra en février 2020 à Ottawa.
- La deuxième série de groupes de discussion doit avoir lieu **avant la fin d'avril 2020**. Il peut s'agir de groupes n'ayant pas pu se rencontrer en 2019 et se réunissant pour la première fois, ainsi que de groupes de discussion qui se rencontrent pour une deuxième fois.
- Après la réunion de l'ATCR **en juin 2020**, un rapport sera présenté aux participants des groupes de discussion.

Budget :

- Nous encourageons les organismes qui ont les capacités financières de prendre en charge les frais des groupes de discussion (incluant rafraîchissements, remboursement des frais de transport, honoraires).
- Les grands organismes pourraient même réfléchir à fournir un soutien financier aux organismes plus petits.
- Le CCR espère avoir un petit budget pour fournir une aide financière si nécessaire.

Pourquoi s'impliquer :

- Pour les réfugiés et anciens réfugiés, c'est une occasion de participer à des discussions internationales en vue d'améliorer les solutions pour les réfugiés – de soulever des préoccupations et proposer des recommandations. Quelques participants des groupes de discussions seront soutenus pour participer aux rencontres des Consultations à Genève.
- Pour les organismes, il s'agit d'un moyen concret d'aider les réfugiés à façonner l'avenir de la réinstallation. Les contributions des organismes en faveur de la participation des réfugiés seront reconnues à l'ATCR.

Pour indiquer que vous envisagez d'organiser un groupe de discussion et pour recevoir les lignes directrices, ou pour poser des questions, veuillez nous contacter à l'adresse suivante atcr@ccrweb.ca.